



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R76-2025-514

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2025

# Sommaire

## ARS OCCITANIE /

R76-2025-11-20-00006 - ARRETE ARS Occitanie / 2025- 6802?? Modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD?? Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif assurant ses missions dans le domaine de la cancérologie?? Toulouse (Haute-Garonne) (3 pages)

Page 3

R76-2025-11-20-00007 - Arrêté ARS Occitanie modifiant la composition nominative du conseil d'administration de l'Institut régional du Cancer de Montpellier (3 pages)

Page 7

ARS OCCITANIE

R76-2025-11-20-00006

ARRETE ARS Occitanie / 2025- 6802

Modifiant la composition nominative du Conseil  
d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS  
REGAUD

Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif  
assurant ses missions dans le domaine de la  
cancérologie

Toulouse (Haute-Garonne)

**ARRETE ARS Occitanie / 2025- 6802**

**Modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD  
Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif assurant ses missions dans le domaine de la cancérologie  
Toulouse (Haute-Garonne)**

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE**

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**Vu** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6162-7, L. 6162-8, D. 6162-2 et D. 6162-4 ;

**Vu** le décret n° 2006-261 du 3 mars 2006 relatif au conseil des centres de lutte pour le cancer ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

**Vu** le décret 2016-1264 du 28 novembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;

**Vu** le décret ministériel du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 20 avril 2022 ;

**Vu** la décision ARS Occitanie n°2025- 6514 en date du 20 octobre 2025 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**Vu** l'arrêté ARS Occitanie n° 2024- 6304 du 20 novembre 2024 modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Vu** l'extrait du procès-verbal du Comité Social et Economique en date du 20 septembre 2025 désignant **Madame Virginie BERTRAND**, en remplacement de Madame Viviane RICHARD pour siéger au conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Vu** l'extrait du procès-verbal du Comité Social et Economique en date du 17 décembre 2024 désignant **Monsieur Bertrand COMBRES**, en remplacement de Monsieur le Docteur Slimane ZERDOUD (collège cadre) pour siéger au conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Considérant** la désignation en qualité de membre de droit au titre de représentant de l'Etat, Président du Conseil d'Administration de :

- **Monsieur Simon BERTOUX**, Préfet du Tarn ;

**ARRETE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'arrêté ARS Occitanie 2024- 6304 du 20 novembre 2024 susvisé fixant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD, Etablissement de santé privé d'intérêt collectif assurant ses missions dans le domaine de la cancérologie est modifié ainsi qu'il suit et composé des membres ci-après :

Préfet du Tarn, Président du Conseil d'Administration :

- **Monsieur Simon BERTOUX**, Préfet du Tarn ;

Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse :  
Monsieur Jean-François LEFEBVRE

Directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine :  
Monsieur le Professeur Thomas GEERAERTS

Personnalité scientifique désignée par l'Institut National du Cancer :  
Monsieur le Professeur Gilbert CASAMATTA (renouvellement de mandat)

Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional :  
Monsieur Francis DECOUCUT

Personnalités qualifiées désignées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :  
Madame Patricia BEZ (renouvellement de mandat)  
Madame Delphine GENY-STEPHANN  
Monsieur le Professeur Thierry PHILIP (renouvellement de mandat)  
Monsieur le Professeur Norbert VEY

Représentantes du personnel désignés par la Commission Médicale d'Etablissement :  
Madame le Docteur Nathalie CAUNES-HILARY (renouvellement de mandat)  
Madame le Docteur Anouchka MODESTO

Représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique :  
**Madame Viviane BERTRAND**  
**Monsieur Bertrand COMBRES (collège cadre)**

Représentantes des usagers :  
Madame Isabelle GRIMALDI  
Madame Marie-Ange LEOPHONTE (renouvellement de mandat)

### **ARTICLE 2 :**

La durée des fonctions des membres du conseil d'administration est fixée à l'article D. 6162-3 du code de la santé publique.

### **ARTICLE 3 :**

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté. A l'égard de tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs de la région Occitanie.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur Général de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 20/11/2025

Le Directeur Général  
**Didier JAFFRE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier JAFFRE', written over the printed name.

ARS OCCITANIE

R76-2025-11-20-00007

Arrêté ARS Occitanie modifiant la composition  
nominative du conseil d'administration de  
l'Institut régional du Cancer de Montpellier

**ARRETE ARS Occitanie / 2025- 6802**

**Modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD  
Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif assurant ses missions dans le domaine de la cancérologie  
Toulouse (Haute-Garonne)**

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE**

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**Vu** le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6162-7, L. 6162-8, D. 6162-2 et D. 6162-4 ;

**Vu** le décret n° 2006-261 du 3 mars 2006 relatif au conseil des centres de lutte pour le cancer ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

**Vu** le décret 2016-1264 du 28 novembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;

**Vu** le décret ministériel du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 20 avril 2022 ;

**Vu** la décision ARS Occitanie n°2025- 6514 en date du 20 octobre 2025 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

**Vu** l'arrêté ARS Occitanie n° 2024- 6304 du 20 novembre 2024 modifiant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Vu** l'extrait du procès-verbal du Comité Social et Economique en date du 20 septembre 2025 désignant **Madame Virginie BERTRAND**, en remplacement de Madame Viviane RICHARD pour siéger au conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Vu** l'extrait du procès-verbal du Comité Social et Economique en date du 17 décembre 2024 désignant **Monsieur Bertrand COMBRES**, en remplacement de Monsieur le Docteur Slimane ZERDOUD (collège cadre) pour siéger au conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD ;

**Considérant** la désignation en qualité de membre de droit au titre de représentant de l'Etat, Président du Conseil d'Administration de :

- **Monsieur Simon BERTOUX**, Préfet du Tarn ;

**ARRETE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'arrêté ARS Occitanie 2024- 6304 du 20 novembre 2024 susvisé fixant la composition nominative du Conseil d'Administration de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD, Etablissement de santé privé d'intérêt collectif assurant ses missions dans le domaine de la cancérologie est modifié ainsi qu'il suit et composé des membres ci-après :

Préfet du Tarn, Président du Conseil d'Administration :

- **Monsieur Simon BERTOUX**, Préfet du Tarn ;

Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse :  
Monsieur Jean-François LEFEBVRE

Directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine :  
Monsieur le Professeur Thomas GEERAERTS

Personnalité scientifique désignée par l'Institut National du Cancer :  
Monsieur le Professeur Gilbert CASAMATTA (renouvellement de mandat)

Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional :  
Monsieur Francis DECOUCUT

Personnalités qualifiées désignées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :  
Madame Patricia BEZ (renouvellement de mandat)  
Madame Delphine GENY-STEPHANN  
Monsieur le Professeur Thierry PHILIP (renouvellement de mandat)  
Monsieur le Professeur Norbert VEY

Représentantes du personnel désignés par la Commission Médicale d'Etablissement :  
Madame le Docteur Nathalie CAUNES-HILARY (renouvellement de mandat)  
Madame le Docteur Anouchka MODESTO

Représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique :  
**Madame Viviane BERTRAND**  
**Monsieur Bertrand COMBRES (collège cadre)**

Représentantes des usagers :  
Madame Isabelle GRIMALDI  
Madame Marie-Ange LEOPHONTE (renouvellement de mandat)

### **ARTICLE 2 :**

La durée des fonctions des membres du conseil d'administration est fixée à l'article D. 6162-3 du code de la santé publique.

### **ARTICLE 3 :**

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté. A l'égard de tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs de la région Occitanie.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur Général de l'ONCOPOLE CLAUDIUS REGAUD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 20/11/2025

Le Directeur Général  
**Didier JAFFRE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that starts from the left, goes up and over, then down and back to the left, ending with a horizontal stroke.